

La Voix des Travailleurs

Bulletin du groupe communiste trotskiste **La Lutte**

4 octobre 2019

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » Karl Marx

Stib

Les patrons doivent payer

Encore une fois, le déficit de la Sécurité sociale revient sur la table, et encore une fois le patronat veut le faire payer par les travailleurs.

Le débat a été relancé suite à la parution des dernières prévisions qui évaluent le « trou » à 3 milliards pour 2019 et jusqu'à six milliards dans les cinq années suivantes. On est loin des cris de victoire de Charles Michel qui prétendait avoir vaincu le dragon de l'endettement à force de sacrifices imposés aux travailleurs ! Les allocations ont été réduites, l'âge de la pension a été reporté à 67 ans et les salaires rabotés par les sauts d'index. Mais le déficit est toujours là...

Lors de la réunion entre la Ministre des affaires sociales, Maggie de Block, les patrons et les syndicats, ces derniers ont pointé du doigt, comme cause du déficit, les cadeaux fiscaux aux entreprises comme les flexi-jobs, les emplois étudiants ou le tax-shift qui ont réduit la contribution patronale au budget de la sécurité sociale. Évidemment, les patrons nient et la ministre temporise.

Mais si l'on replace ce chiffre dans son contexte, il prend une toute autre signification. La dette publique belge est de 460 milliards d'euros, dont 96% sont dus à des institutions financières belges ou internationales. Donc, premièrement le déficit de la sécu est une goutte d'eau et deuxièmement, la dette profite au patronat. Chaque année, le remboursement de cette dette lui rapporte 40 milliards d'euros, dont 10 milliards rien qu'en intérêts. Chaque travailleur rembourse donc avec ses impôts environ 7 000 euros par an.

Le montant du déficit de la Sécurité sociale n'est rien non plus quand on le compare à d'autres dépenses : le sauvetage des banques lors de la crise financière de 2008 a coûté 30 milliards. La fraude fiscale à grande échelle coûte 25 milliards par an. Pourtant, le nombre de fonctionnaires chargés de pourchasser les fraudeurs a été diminué par deux sous le gouvernement actuel. Les folies et les magouilles du système financier creusent dix fois plus le trou que les pensions, le chômage et les soins de santé de tous les travailleurs de Belgique !

Donc, non, le problème, ce n'est pas les pensions.

Le patronat refuse de parler de nouveaux impôts sous prétexte qu'il en paierait déjà plus qu'assez. C'est en tout cas ce qu'ils ont rappelé lors de cette réunion.

Or, le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés a été divisé quasiment par deux depuis les années 1980. Il était de 48% à l'époque et il est maintenant officiellement de 25%. Les grosses entreprises, elles, s'arrangent même, grâce à des montages financiers complexes, pour ne payer que 3% de taxes. Chaque année, 250 milliards d'euros filent vers les paradis fiscaux, aux îles Caïmans ou autres Bermudes.

Donc, non, les patrons ne paient pas leur quote-part des dépenses publiques !

En réponse aux syndicats, les organisations patronales ont proposé un nouveau « pacte social » étalé sur 75 ans qui empêcherait la croissance des dépenses liées au vieillissement et réduirait les charges sur les entreprises. Non content de creuser le déficit public, le patronat voudrait encore une fois le faire payer par les travailleurs en reportant l'âge de la pension.

Que cela soit du pipeau, les patrons s'en moquent car de toute façon les gouvernements, de gauche comme de droite, répètent comme des perroquets que le travail coûte trop cher et que les travailleurs doivent se serrer la ceinture.

Mais en réalité, ce n'est pas le travail qui coûte trop cher. D'où vient l'argent qui sert à payer les salaires, les charges sociales et les pensions ? Exclusivement du travail ! Le bénéfice des capitalistes est lui aussi le produit de notre travail. C'est pour cela que nous, les communistes, nous disons que les capitalistes sont des parasites : ils ne créent rien mais ils profitent du fait que les entreprises leur appartiennent pour imposer leurs conditions à des travailleurs qui n'ont pas d'autre moyen de survivre que de se louer pour un salaire.

S'il n'y a pas assez d'argent pour les pensions, les hôpitaux ou les écoles, si les salaires sont trop bas, s'il n'y a pas assez de personnel dans les entreprises, c'est exclusivement dû à l'appétit de profit des patrons qui en veulent toujours plus.

Nous savons tous que les gouvernements sont à leur service. Les seuls qui peuvent s'y opposer, ce sont les travailleurs eux-mêmes : ils sont les plus nombreux et ils sont au centre de toute l'économie. Ce qui leur manque, c'est un parti qui organise cette force et mène les luttes nécessaires pour faire payer le patronat.

Après l'avoir lu, fais circuler ce bulletin

Qu'ils se débrouillent !

Le sujet a déjà été abordé mais une piquûre de rappel est utile. Alors que les autres dépôts bénéficient d'un parking ou d'autres solutions, Delta, malgré de nombreuses demandes, n'en a toujours pas. Le problème s'aggrave depuis l'ouverture de l'hôpital Delta sauf pour Meuh Meuh qui, lui, dispose d'un emplacement privé. Pour nous, c'est la galère ! Il faut venir au minimum une heure avant la prise de service pour avoir un emplacement ou alors on se prend une prune pour s'être stationné dans les alentours. Plus grave, un collègue venu une heure plus tôt, a été agressé sur le parking et Ethias refuse de reconnaître l'accident sous prétexte qu'il a eu lieu en dehors des heures de travail.

Les directeurs disent qu'ils ne peuvent rien faire, que le problème du parking n'est pas de leur compétence, c'est du blabla... On s'en fout de leurs arguments ! Meuh Meuh et Cie n'essaient même pas de trouver une solution. On veut des emplacements en suffisance. C'est à eux de se débrouiller, ils sont largement payés pour ça !

Big brother

Le local de Break à la Porte de Namur est équipé d'une caméra 360°. C'est scandaleux ! C'est illégal et, même si c'était légal, nous n'accepterions jamais d'être espionnés !

Le local est un endroit de détente et non une salle de coffres forts ! Les chefs se justifient en disant que c'est pour sécuriser les distributeurs. Argument fallacieux, une simple caméra dirigée sur l'appareil suffirait. Preuve que le patron veut épier nos faits et gestes. On ne veut aucune caméra !

PMR : les économies d'abord

Voici quelques années, la Stib, à grand renfort de publicités et d'articles dans les journaux, s'enorgueillissait de sa politique de transports des personnes à mobilité réduite.

L'envers du décor, c'est qu'aujourd'hui, un bus sur deux ne peut pas accueillir les handicapés en chaise roulante parce que les rampes d'accès ne fonctionnent pas. La raison des pannes, c'est que la direction économise sur l'entretien des bus et que les rampes PMR ne sont pas du tout une priorité. Ce n'est pas admissible ! Les handicapés sont aussi nos frères, nos sœurs et nos parents.

CT : une idée de patron

La direction a inventé les « congés travaillés » pour compléter les effectifs qui sont insuffisants de manière récurrente. Avec l'ouverture du dépôt Marly, le problème s'est aggravé. Car, bien sûr, la direction engage

à minima. Elle préfère proposer aux chauffeurs en congé de revenir travailler en leur payant des sursalaires plutôt que d'engager plus. Et si les chauffeurs acceptent les congés travaillés, c'est bien parce que les salaires sont trop bas.

C'est la lutte pour la hausse des salaires et l'embauche massive qu'il faut mettre à l'agenda.

L'État de droit des magouilleurs...

Reynders, le ministre de tous les gouvernements depuis des années, finit sa carrière en Belgique et s'est trouvé une planque à l'Europe. Or, un agent de la Sûreté a révélé toutes les magouilles auxquelles il a été mêlé pendant ces années : fraudes lors du déménagement de la Police Fédérale, vente d'œuvres d'art à des prix surcotés, pots-de-vin pour la construction de l'ambassade belge à Kinshasa, corruption par des marchands d'armes. La liste est longue.

Surprise ? Après deux semaines d'enquête seulement, la Justice a décidé prestement de refermer le dossier. Il faut dire que Reynders entre bientôt en fonction comme commissaire européen... en charge de la Justice !

Thomas Cook : des bénéfiques pour les voutours, le désastre pour les salariés

La faillite de Thomas Cook, le géant mondial du voyage organisé, va laisser ses 22 000 salariés sur le carreau et faire passer un très mauvais moment aux 600 000 voyageurs qui doivent être rapatriés.

Cette faillite n'aura surpris que les voyageurs et les salariés car cela faisait de longs mois que les dirigeants et les actionnaires de la compagnie savaient qu'elle était en crise. Pendant toute cette période, les dirigeants ont touché des millions d'euros de primes et de salaires – 9 millions par an, rien que pour le CEO. La compagnie n'a pas hésité à continuer à vendre des voyages et à laisser partir les touristes jusqu'à la dernière minute, alors qu'il était évident que les hôtels ne seraient pas payés et les retours pas assurés.

Sur les marchés financiers, les traders-voutours se préparaient depuis ce printemps déjà à dépecer ce qu'il resterait de la compagnie au moment où elle fermerait définitivement. Ceux qui ont ainsi misé sur la faillite vont empocher plus de 200 millions d'euros ! Quant aux actionnaires, cela ne leur coûtera pas grand-chose, ils avaient tous déjà récupéré leur mise, et aucun compte ne leur sera demandé pour le désastre social que leur appétit du gain aura causé.